



Ville d'Audierne

Lundi 1^{er} Décembre 2008

Internet : <http://www.audierne.fr/>

Bulletin N° 8

Bulletin mensuel d'informations



Etat civil

Naissance :

- Jean-Marie DAGORN, 1, rue V. Hugo

Décès :

- Yvonne Jacquemoud, née Percelé, 12, rue Lamartine
- Robert BOURLIER, 2, rue Lavoisier
- Jean-Michel DRECQ, 10, rue de l'Abbaye
- Henri MOAL, 4, rue M. Ravel

Fêtes de fin d'année

La municipalité, le groupement des commerçants et les associations vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et s'associent, en cette période festive, pour animer notre ville.

Vendredi 12 : allumage des illuminations dans la ville.

Vous pourrez également découvrir les décos des sapins confectionnées par les enfants de la garderie municipale, le foyer Marthe Pierre, le foyer Kan Ar Mor et le secours catholique ainsi que les décors réalisés par le personnel communal.

Lundi 22 : le Père Noël et Fiona MACLEOD, conteuse, accueilleront les enfants et petits-enfants d'Audierne, en mairie, à partir de 16 h 00.

Après avoir écouté Fiona pendant environ trois quarts d'heure, un goûter leur sera servi.

Du samedi 06 au samedi 20, les commerçants vous proposent :

- une tombola (installation d'une urne géante à l'entrée des halles),
- un jeu de piste, doté de lots, pour les enfants jusqu'à 12ans.

Du samedi 13 au dimanche 28, ils assurent :

- la sonorisation de la ville (du bar breton jusqu'à « l'art et la bannière », ainsi que sur le quai A. France)

Samedi 20 : promenade en calèche avec le Père Noël pour les petits. Remise des nombreux lots de la tombola.

A partir du 10 : crèche de Noël dans la cour du musée maritime (création de M. Krastel).

Des après-midis ou soirées contes sont également prévus.

Place de cinéma offerte aux 6 - 18 ans

Comme tous les ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année, Mr Vigouroux, gérant du cinéma LE GOYEN, offre une place à tous les enfants et jeunes d'Audierne (de 6 à 18 ans inclus) afin qu'ils puissent venir visionner le film de leur choix dans la période du 1^{er} décembre au 15 janvier.

Inscription et retrait des tickets en mairie.

UN GRAND MERCI A MR VIGOUROUX.

> TELETHON - Samedi 6 décembre

Audierne sera centre de dons pour le téléthon 2008 qui aura lieu les 5 et 6 décembre.

Le matin, un stand sera présent **sur le marché**. Plusieurs produits y seront proposés dont les "p'tits Audiernais", des macarons imaginés et confectionnés par Mr Jean Donnart .

L'après-midi, les manifestations suivantes auront lieu **dans et aux abords de la salle omnisports** :

A l'extérieur :	A l'intérieur :
<ul style="list-style-type: none">- 14h15 départ de la randonnée moto- 14h30 départ de la randonnée pédestre*- 16h00 démonstration de secours routiers, et exposition de véhicules par les pompiers	<ul style="list-style-type: none">- 15h30 théâtre- 15h45 patin à roulettes- 16h00 judo- 16h30 gymnastique "danse country"- 16h45 théâtre- 17h00 danse- 17h30 judo- 18h15 théâtre- 18h45 patin à roulettes
<p>* La vedette SNSM accompagnera les marcheurs du pont jusqu'au môle où elle donnera le signal (coup de sirène) pour le lâcher de ballons.</p>	
Exposition de voitures de collection.	

Les personnes qui souhaitent faire des gâteaux pourront les déposer, à la salle omnisports, dès 14h00.
Ils seront vendus dans un stand qui proposera également café et vin chaud.

> ENVIRONNEMENT

TROTTOIRS PROPRES

Nous serions reconnaissants aux propriétaires de nos amis les chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux domestiques. Des sachets sont à la disposition de tous les citoyens dans des distributeurs placés en différents endroits du centre ville.

DÉCHETS VERTS

Le ramassage de ces déchets se fait le premier lundi de chaque mois. Ils doivent impérativement être conditionnés en sacs et être déposés devant chaque domicile seulement 24 heures avant le ramassage.

MERCI DE NE PAS DEPOSER DE DÉCHETS VERTS DANS LES POINTS ENVIRONNEMENT.

CARTONS

Les cartons ne doivent pas être mis « en vrac » dans les bacs jaunes car les cartons mouillés ne sont pas recyclables.

Afin d'éviter les gros cumuls de déchets, nous vous rappelons que deux déchetteries (une sur PRIMELIN et une sur PONT-CROIX) sont à votre disposition. Elles sont ouvertes les jours ouvrables ainsi que le samedi matin.
SACHEZ QUE LE RAMASSAGE DES DÉCHETS COUTE À LA COMMUNE ENVIRON 70 000 EUROS PAR AN.

> LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ÇA « MARCHE » !

Ce sont 450 Audiernaises et Audiernais, dont de nouveaux arrivants dans la commune, qui ont participé activement aux 5 réunions de quartiers qui se sont succédées en mairie de juin à novembre.

Si c'est une initiative, un engagement de l'équipe municipale et du maire, Jacqueline Donval, preuve est faite aujourd'hui que c'était aussi une attente des citoyens que nous sommes tous.

Au final ce sont 82 habitants volontaires qui se sont inscrits, lors de ces réunions de quartiers, pour travailler dans les commissions extra-municipales qui seront mises en place à partir de janvier 2009.

Rendez-vous donc l'an prochain pour continuer le travail collectif initié / initialisé.

D'ici là toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues. Il est toujours possible de s'inscrire soit à l'accueil de la mairie, soit par téléphone (02.98.70.08.47).

ERRATUM - Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin concernant le numéro de téléphone du **club de pétanques**. Merci de remplacer le 02.98.70.03.76 par le **02.98.70.03.73**.